

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 10/06/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND (visio), Patricia PICARD (visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD

N° 21

***MISE A DISPOSITION DE L'EXPOSITION « CONSTRUIRE CHAUVET 2 »
A LA MEDIATHEQUE DE PRIVAS***

Rapporteur : Carine VIDAL

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_21-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le rapport de Madame la Présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les termes de la convention de prêt de l'exposition « construire Chauvet 2 » à la médiathèque de la ville de Privas

AUTORISE la Présidente à signer la convention jointe en annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

Délibération n° 21 adoptée à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé

Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com